



CTL du 13 janvier 2020 DÉCLARATION INTERSYNDICALE

Monsieur le Président,

En ce 1er CTL de l'année 2020, nous allons tout d'abord faire preuve de bienséance. Les organisations syndicales Solidaires, Force Ouvrière et CGT vous présentent, ainsi qu'à l'équipe de direction, leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année.

Que 2020 vous apporte, ou plutôt nous apporte, la satisfaction de nos revendications qui privilégient l'humain, les missions, les emplois et les retraites, sujets, depuis pratiquement un an, des combats que nous menons.

En outre, nous tenons à vous remercier publiquement. En effet, lors de notre dernière rencontre, vous avez formulé des « regrets » quant à notre manque de reconnaissance envers les équipes de direction. Aussi, parce que nous écoutons et entendons, les organisations syndicales Solidaires, Force Ouvrière et CGT de la DDFIP du Var vous remercient officiellement du compte rendu du CTL du 28 novembre dernier que vous avez mis en ligne sur Ulysse Var, devenu pour l'occasion une tribune d'expression.

Dans cet article (disparu des écrans depuis), vous avez souligné l'engagement de nos 3 syndicats, leur implication à s'opposer aux différentes réformes en cours, ainsi que leur volonté à ne pas négocier la longueur de la chaîne, ni le poids du boulet.

Vous avez mis en avant notre détermination à continuer les combats.

Merci, M le Président.

En effet, depuis maintenant plus de cinq semaines, le conflit contre la réforme des retraites perdure, le Gouvernement ayant choisi de jouer la montre en pariant sur le retournement de l'opinion publique et/ou le pourrissement du conflit.

Le seul choix de la date de sortie du rapport Delevoye démontre bien la volonté première de ce gouvernement de dresser les français les uns contre les autres.

Mais c'était sans compter son erreur de casting sur la personne qui allait porter cette réforme : M. Delevoye, qui, pour se dérober à ses obligations, instrumentalise sa femme ! Peut-être va-t-il user de son droit à l'erreur pour être pardonné ?!

C'était sans compter non plus sur le soutien de la population qui ne faiblit pas, malgré une communication tronquée laissant entendre que le sujet ne concernerait que les régimes spéciaux et la fonction publique.

À la DGFIP et à la DDFIP du Var, vous n'avez pas fait autre chose. En effet, depuis maintenant près d'un an, nous nous trouvons des deux côtés de la table dans une situation de blocage du dialogue social rarement atteinte dans notre administration. Elle est le résultat de trop longues années durant lesquelles nous n'avons été consultés que sur des projets totalement aboutis et dont les bases même n'ont jamais pu être discutées.

Le conflit qui nous oppose sur le NRP, au-delà des principes que nous contestons, constitue l'aboutissement d'un mode de fonctionnement en matière de dialogue social qui n'a que trop duré.

Collectivement, nous n'avons jamais été opposés par construction à discuter des conditions d'exercice des missions ni du maillage territorial des services. Pour mémoire, nous avons au contraire, et à de nombreuses reprises, demandé des discussions sur les évolutions potentielles du réseau, ce qui nous a toujours été refusé. Preuve en est encore dernièrement, votre refus de discuter de la mission d'accueil dans nos services.

Alors que nous demandons depuis longtemps des discussions de fond sur l'évolution de nos missions, de nos structures et de nos moyens, votre vision unilatérale de ces problématiques et votre NRP sont maintenant la raison d'un conflit majeur à la DGFIP.

Les causes en sont toujours les mêmes : les directions locales sont destinataires avant même le début des discussions de l'intégralité des documents de travail voire de documents plus précis comme ce fut le cas en début d'année et au moment de la publication des cartes du nouveau réseau. La marge de discussion se limite aux détails de la mise œuvre des projets et nous avons trop souvent l'impression de servir de caution par notre présence dans des réunions où nous sommes trop rarement entendus.

Le CTR du 20 décembre n'a pas fait exception et les OS ont bien compris que ce qui importe au DG n'est pas d'entendre ce que nous aurions à dire, mais de faire passer toutes les modifications nécessitant un avis pour une publication au JO avant le 31 décembre. Il est clair que la priorité pour vos mandants n'est pas la qualité du dialogue social, c'est d'abord d'avancer à marche forcée.

Quant au menu de ces instances, CTR ou CTL, il est difficilement acceptable de lire que le volume des suppressions est à son niveau le plus bas depuis la création de la DGFIP, comme s'il était possible de s'en satisfaire. Bien que ce soit exact, ça en dit très long sur ce que la DGFIP a absorbé en volume sur les dix dernières années (-22 671) et ce nombre demeure très supérieur à la moyenne des suppressions dans le reste de la Fonction Publique d'État. En gros, c'est mieux que si c'était pire. À aucun moment dans ces documents vous ne projetez les charges qui sont en constante augmentation depuis plus de 10 ans.

Aujourd'hui a lieu l'habituel CTL actant l'état des effectifs du Var .

Il a été décidé que 1500 emplois seraient supprimés cette année à la DGFIP, dont **37 dans le Var**. Sans oublier les suppressions des 1800 ETP prévus en 2021 et les 1600 en 2022. 37 suppressions d'emplois qui viennent s'ajouter à la longue liste des dernières années.

Les suppressions varoises se déclinent de la manière suivante :

- 1 IDIV HC
- 2 A
- 21 B
- 13 C

Une grosse partie des structures varoises sont impactées.

VOUS en avez décidé ainsi, ce choix est de VOTRE responsabilité.

Pourtant, nous aurions pu espérer que votre ambition se traduise par une plus grande contribution pour le Var !

En effet, vos arbitrages et autres décisions structurelles et organisationnelles passées et futures auraient dû permettre de dégager bien plus de gains de productivité.

Compte tenu du recul démographique de notre département, des faibles efficacités et productivité des agents varois, des mauvais résultats obtenus, du faible intérêt du tissu fiscal départemental en matière de contrôle fiscal, de la nette régression du volume de sollicitations des usagers et ce dans un contexte favorable, et des conditions d'accomplissement du travail pourtant optimales, resserrer plus encore les équipes aurait été bénéfique, à tous, à plus d'un titre.

Ainsi, vous auriez pu responsabiliser davantage les personnels en renforçant le professionnalisme individuel et collectif, accroître l'hyper-polyvalence des agents afin d'amplifier, de manière concrète, la méritocratie.

Pourquoi avoir freiné votre avidité naturelle qui aurait pu nous laisser l'espoir de voir enfin supprimées toutes les chaises vacantes du département qui ne servent à rien d'autre qu'à laisser croire qu'elles seront un jour occupées, qui ne servent à rien d'autre qu'à encombrer les espaces de travail, qui ne servent à rien d'autre qu'à restreindre les possibilités de concentration des services ?

Que représentent véritablement plus de 600 jours de retard cumulés des SPF varois en matière de publication foncière ?

Qui s'intéresse vraiment à l'incidence de ce retard quant à la mise à jour des situations foncières dans ce pays ?

Comment espérer amplifier plus efficacement la désintoxication des usagers de nos guichets fiscaux et fonciers si l'on n'envisage pas de supprimer tous nos emplois d'accueil ?

Pourquoi ne pas supprimer sèchement tous nos emplois du réseau SPL qui retardent l'exécution de la dépense publique opérée par les Collectivités Territoriales ?

Que représentent 13 Milliards d'euros de recettes fiscales recouvrées suite à contrôle fiscal en comparaison du coût de gestion généré par la masse salariale des personnels de la DGFIP et de la sphère du contrôle fiscal en particulier ?

Nous aurions pu allonger, sans fin, cette liste non exhaustive tellement les simplifications de nos missions peuvent s'envisager facilement.

Dès lors, vous comprendrez sûrement notre déception au regard de la trop faible contribution varoise à ce plan national de suppressions d'emplois qui demeure dans ses standards habituels soit une contribution proportionnelle de l'ordre de 2,45 % alors que la

moyenne nationale est de 1,35 %.

BIEN ENTENDU, CETTE LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTAT DES LIEUX DE NOS SERVICES RELÈVE DU SECOND DEGRÉ.

Car, malheureusement, la situation de nos services et des personnels qui les composent est plus que désastreuse.

Comment les services peuvent-ils continuer à fonctionner ? Comment les agents concernés par ces suppressions vont-ils pouvoir retrouver un siège cette année ? Avant de recommencer l'an prochain ?

Car soyons clair, ce sont en majorité les mêmes, les moins indiciés, qui sont impactés chaque année, qui passent d'un poste à l'autre. En outre, la généralisation des nouvelles règles de gestion en 2020 entraîne la suppression de la garantie à la commune en cas de suppression de postes.

Vous comprendrez l'inquiétude des agents affectés hors grandes agglomérations, qui seront donc obligés de subir une mutation non désirée.

Vous prônez la priorité absolue à donner à la stricte vision budgétaire des réformes, vous comprendrez que les intérêts particuliers des agents et l'intérêt général des usagers soient au cœur de nos priorités.

Alors, confiance pour confiance, même si vous affichez le désir que nous restions, de temps en temps, afin que notre présence légitimise vos décisions, vous comprendrez qu'il nous soit impossible dans le contexte actuel de participer à un vote entérinant ces opérations.

Et ce, en cohérence avec les actions que nous menons depuis plusieurs mois.

Nous réaffirmons notre opposition totale au plan Darmanin de Nouveau Réseau de Proximité, outil de destruction de notre réseau.

Nous réaffirmons notre opposition totale à la loi Dussopt, outil de destruction de notre statut général et de nos statuts particuliers.

Nous réaffirmons notre opposition totale au projet de loi Macron/Delevoye pour un régime universel de retraite par points, conduisant inévitablement à un régime unique sous tutelle de l'État où l'ensemble des salariés, femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, de tous corps de métiers, public comme privé, seront les grands perdants.

Ce « régime universel par points » supprimera 42 régimes de retraite dont :

1. le régime de base de la sécurité sociale ainsi que son régime complémentaire Agirc-Arrco concernant les 18 millions d'actifs salariés cotisants du secteur privé,
2. le Code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires civils de l'État ou encore la CNRACL des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, ainsi que la caisse complémentaire Ircantec des agents contractuels.

Par ailleurs, l'instauration de l'âge d'équilibre (ou âge pivot ou du taux plein) conduira au recul effectif de l'âge de départ à la retraite, les gouvernements pouvant agir sur le niveau des pensions via les paramétrages des valeurs du point.

Vous avez pu constater que la mobilisation contre ce projet s'est maintenue depuis le 05 décembre, même pendant les fêtes de Noël et de fin d'année. La trêve tant espérée par le gouvernement n'a pas eu lieu.

L'année change, mais les actions continuent. Que ce soit le 09 janvier ou le samedi 11, les salariés de tous horizons, maintiennent la pression et affichent leur totale opposition à cette réforme que le gouvernement veut nous imposer !

De nombreux rendez-vous sont d'ores et déjà programmés cette semaine

Solidaires, FO et CGT Finances publiques réaffirment leur volonté de préserver et de défendre le système actuel de retraite et ses régimes.

Comme vous l'aurez compris, ces raisons nous amènent donc à ne pas siéger à ce comité.